

Ecole fondamentale « Les Prés Vers... »
Villers-la-Loue & Géroville

Décharge pour transports

En cours d'année scolaire, les enfants sont amenés à effectuer des déplacements. Ces déplacements sont parfois assurés par des bénévoles (des parents).

Madame, Monsieur autorisent / n'autorisent pas leur enfant à effectuer des déplacements dans le cadre d'activités scolaires et ce, dans des véhicules conduits par des personnes bénévoles (institutrices, parents,...)

Fait à le

Signature

Autorisation de photographier ou de filmer pour la page FACEBOOK (page fermée)

Madame, Monsieur autorisent / n'autorisent pas leur enfant à être pris en photo ou à être filmé dans le cadre d'activités scolaires pour qu'ensuite ces photos et/ou vidéos soient postées sur la page Facebook de l'école (page fermée).

Fait à le

Signature

Autorisation de photographier ou de filmer pour le SITE INTERNET de l'école

Madame, Monsieur autorisent / n'autorisent pas leur enfant à être pris en photo ou à être filmé dans le cadre d'activités scolaires pour qu'ensuite les photos et/ou vidéos soient mises sur le site internet de l'école.

Fait à le

Signature